

Public visé :

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant se perfectionner sur les règles de la langue française et faire valider son niveau par une certification.

Elle permet également de valider son niveau par la certification VOLTAIRE (atteindre un minimum de 500/1000)

Eligible au CPF : : Oui – code RS5199

Durée : Parcours de 38 heures / 5 mois maximum.

Objectifs de formation :

Perfectionner ses connaissances et sa maîtrise de la langue française pour améliorer la qualité de ses écrits professionnels sans faute et gagner en confiance et crédibilité.

- Respecter les règles orthographiques des mots du lexique professionnel
- Conjuguer et accorder les verbes.
- Accorder de façon cohérente les éléments compris dans un groupe nominal.
- Différencier les paronymes de lexique professionnel et choisir le bon mot selon le contexte.
- Ecrire correctement les homophones grammaticaux et lexicaux.
- Maîtriser les règles de syntaxe
- Maîtriser les règles de la ponctuation
- Viser le plus haut score au Certificat Voltaire.

Prérequis pédagogique :

- Ne pas être en situation d'analphabétisme, ni d'illettrisme et avoir déjà quelques bases en matière de règles de grammaire et d'orthographe.
- Ne pas être en formation FLE (français langue étrangère)
- Avoir acquis un niveau C1 minimum à l'écrit en Français (suivant les niveaux du CECRL)

Prérequis technique :

Disposer d'un ordinateur, un mobile ou une tablette ayant accès à Internet avec webcam, d'un micro et des écouteurs.

Moyens pédagogiques : Parcours MIXTE de 38 heures :

- 20 heures minimum à réaliser en autonomie sur le module FONDAMENTAUX + EXCELLENCE de la plateforme e-learning en ligne du « Projet Voltaire
- 15 heures de coaching individualisé, réalisées en face à face distanciel (Zoom) ou présentiel (54 rue Carnot 85300 Challans).
- 3 heures en présentiel - passage de la certification dans notre centre ATC Formation, 54 rue Carnot 85300 Challans, ou dans un centre agréé en France.

V1 (MAJ 2024)

Parcours en ligne Projet Voltaire (20h)

Parcours adaptatif en ligne Projet Voltaire - modules « LES FONDAMENTAUX » + « EXCELLENCE ».

Le Projet Voltaire repose sur une technologie ludique d'Ancre Mémoirel® assurant une progression rapide et durable, quel que soit votre niveau initial. Les notions abordées sont variables en fonction de chaque stagiaire :

ORGANISATION

Accès illimité pendant 1 an à la plateforme en ligne du parcours "Excellence" projet Voltaire.

La plateforme est accessible de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, du lundi au vendredi, avec une assistance technique et pédagogique.

Personne en charge de l'assistance : Mme CHOLLET Dominique, contact : 02.51.68.46.15 ou dominique@atc-formations.fr.

Cependant, la plateforme reste utilisable 24/24, 7/7.

Connectez-vous à partir d'un ordinateur, smartphone ou d'une tablette avec accès internet.

La méthode, élue meilleur service d'apprentissage en ligne, repose sur une technologie ludique d'Ancre Mémoirel® assurant une progression rapide et durable, quel que soit le niveau initial.

À partir d'une évaluation diagnostic de 15 minutes, l'apprenant est orienté vers un parcours 100 % personnalisé : Vous ne révisez que ce que vous ne maîtrisez pas encore.

PARCOURS « LES FONDAMENTAUX » - 140 règles courantes :

Temps étudiés : Le présent * L'impératif * Le subjonctif * Le futur * Le conditionnel * Les participes passés employés avec être et avoir et sans auxiliaire * Le participe passé des verbes pronominaux.

Orthographe d'usage : parmi, hormis, volontiers, certes....

Les Confusions : si/s'y * et/est * ça/sa * dans/d'en * différend/différent * voix/voie * or/hors * censé/sensé * voie/voix, quant/quand, différend/différent, affaire/ à faire, quoique/quoi que, tache/tâche...

Les formules professionnelles : * Accord de ci-joint * à l'attention/à l'intention * je vous serais gré/je vous saurais gré...

PARCOURS « ORTHOTYPOGRAPHIE » - 24 règles portant sur les usages de la ponctuation, des abréviations professionnelles les plus couramment utilisées dans nos écrits)

Ce module permet de donner du sens à ses écrits : l'importance de l'ordre des mots dans la phrase * l'importance de la ponctuation * l'orthographe et le sens des mots. Il permet également d'apprendre à se relire efficacement pour se corriger.

PARCOURS « EXCELLENCE » - Travail approfondi sur 220 règles non maîtrisées et rassemblées sur 9 niveaux classés dans un ordre croissant de difficulté.

SUIVI PEDAGOGIQUE - Tout au long de la formation, le formateur consulte en back office le rapport d'apprentissage du stagiaire. En cas de difficulté, il propose un suivi ponctuel par mail (complément d'explications des règles non acquises (PDF)

Modalités d'évaluation initiale :

- Un test d'auto-positionnement envoyé en amont définit le niveau et les besoins du stagiaire
- Une évaluation de 15 minutes lors de la première connexion définit le niveau initial et personnalise le parcours de formation e-learning.
- Consolidation des notions en lien avec les difficultés rencontrées, lors de l'accompagnement individualisé
- Passage du Certificat Voltaire noté sur 1000 points

Modalités d'évaluation finale :

Des évaluations sous la forme de « Tests blancs » sont proposées pour clôturer chaque module du e-learning. Elles consolident les échelons d'apprentissage et valident les acquis.

- Passage de la certification Voltaire noté sur 1000 points

Suivi pédagogique :

- Codes d'accès à la plateforme valables 1 an.
- Suivi du temps de connexion/des difficultés/de la démotivation sur le parcours E-learning
- Signature d'un émargement pour le coaching et le passage de la certification.

Méthodes mobilisées :

Alternance entre apports didactiques et exercices d'application progressifs + mises en situation. Des supports de cours sont remis (PDF).

Modalité d'accès à la formation :

Test de niveau initial de connaissances et entretien préalable, téléphonique ou physique avec Mme Dominique CHOLLET

Délai d'accès :

Une première date de formation sera convenue de façon conjointe entre l'équipe pédagogique et le stagiaire concerné

Tarif : 2400.00€ (non assujetti à la TVA)

Accessibilité de nos locaux aux personnes handicapées :

Non (Si vous êtes en situation de handicap : Possibilité d'organisation et d'adaptations. Merci de nous contacter pour une étude personnalisée.)

Assistance technique et responsable du stage :

Mme Dominique CHOLLET Contact : 02 51 68 46 15 ou par mail : contact@atc-formations.fr. Délai de réponse sous 48 heures.

Coaching individualisé réalisé en face à face distanciel (zoom) ou en présentiel (15h)

PERFECTIONNEMENT EN GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE ET PREPARATION A LA CERTIFICATION

Accompagnement individualisé en face à face visio sur les difficultés rencontrées.

Le Présent + les verbes irréguliers et cas particuliers / L'Impératif + verbes irréguliers / Futur et conditionnel - astuces pour ne pas les confondre / Quel temps après SI ? / Les accords du participe passé / Indicatif ou subjonctif ? / Les écritures des chiffres / Les couleurs et couleurs composées / Règles avec « ci-joint » / Règle avec « la plupart » / Règle avec « Lorsque / lorsqu' » / Règle avec « Aucun » / « Tout » + adjectif féminin commençant par un H / Règle des superlatifs absolus / Les adverbes / Les sujets coordonnés / Les règles de ponctuations / Les mots souvent confondus : les homonymes lexicaux / Les mots souvent confondus : les paronymes / Applications à l'aide d'exercices progressifs (écrits professionnels)

Test blanc d'entraînement projet Voltaire.

Passage de la certification Voltaire « orthographe » (3h)

Elle s'organise en présentiel soit dans notre centre situé au 54 rue Carnot à 85300 CHALLANS, soit dans un centre agréé partenaire en France.

Il s'agit d'un QCM papier de 195 questions traitant de manière croisée d'un large éventail de difficultés.

Le sujet est divisé en deux parties : les difficultés courantes et les difficultés d'un niveau plus élevé, voire littéraire.

Ce test est sans échec, il délivre un score sur 1000 points.

Le score minimum attendu à la certification est de 500/1000.

Le passage de la certification est OBLIGATOIRE. Si le candidat, pour une raison majeure, ne peut pas y participer, il devra s'organiser pour le repasser à un autre moment dans l'année.

Dans le cas où l'apprenant n'a pas passé la certification au cours de l'année, alors il devra être en mesure de financer la formation intégralement. Le CPF ne sera pas décrédité.